Cfdt: CMSO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SUD-OUEST EN BREF

Numéro 29: septembre/octobre 2022

BREVES

Projet ORION:

Sous ce nom de code se cache le projet de réorganisation de notre établissement. Promis, juré, l'heure n'est qu'aux constats (c'est pas nous qui l'avons dit..).
Une communication évasive qui laisse un boulevard à la rumeur.
Nous jugerons sur les faits mais sûr que ce dossier alimentera nos prochaines rubriques.

Résultats des Caisses locales:

24 CCM ont reçu de la péréquation en 2021, elles étaient 32 en 2020 et 68 en 2019. De quoi nous réjouir, nous oui, l'équipe dirigeante moins. Depuis de très longues années, les remèdes proposés sont les mêmes, comme si l'environnement n'avait pas évolué, comme si chaque cas n'était pas unique.

Sponsors ..suite:

L'Union Cycliste Internationale (UCI) a annoncé que le coureur colombien Nairo Quintana (ARKEA-SAMSIC) a été sanctionné pour une infraction à l'interdiction en compétition d'utiliser du tramadol.
Conformément au règlement médical de l'UCI, le coureur est disqualifié du Tour de France 2022 alors qu'il s'était placé à la 6ème position du général.

Quand ça veut pas….ça veut pas!!

Les 3 orientations de notre PMT 2024:

#1. Poursuivre l'adaptation du modèle de banque de détail sur l'ensemble du territoire pour devenir un des partenaires bancaires de référence des néo-aquitains en matière de banque responsable.
#2. Réinventer l'expérience Client/Sociétaire et Collaborateur au service de la Performance Globale.
#3. Incarner une coopérative en phase avec son époque, engagée sur son territoire et en synergie avec les écosystèmes locaux.
Reste-t-il du DOLIPRANE après la consommation COVID?

Vos Elus:

Céline Pierre
Eric Lavaud
Coryse Barberin
Régis Cazajous
Nathalie Nouaud
Jérôme Révellat
Laurence Billet
J-Luc Lochon

A LA UNE

LOI POUVOIR D'ACHAT
Des mesures contrastées !

Le Parlement vient d'adopter le projet de loi « portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » et le projet de loi de finances rectificative.
Ces deux textes devaient répondre à l'envolée de l'inflation, qui pèse sur de nombreux Français, en particulier les plus fragiles. S'ils contiennent des mesures attendues pour améliorer le pouvoir d'achat, la CFDT regrette des choix qui ne stimulent pas assez les politiques salariales des entreprises et qui ne prennent pas en compte l'évolution du travail.
La CFDT salue le relèvement des minimas sociaux, le plafonnement des hausses de loyer et la mise en place d'une prime de rentrée pour les bénéficiaires de minimas sociaux ou de la prime d'activité. Ce sont des mesures d'urgence qui vont apporter rapidement du pouvoir d'achat aux Français. La réduction de 3 mois à 45 jours pour l'ouverture de négociations salariales de branches lorsque les minimas conventionnels sont inférieurs au SMIC est aussi une bonne nouvelle. Mais la CFDT regrette que toute conditionnalité des aides publiques aux entreprises ait été rejetée.
De plus, certaines mesures vont à l'inverse avoir des conséquences négatives pour les travailleurs. Ainsi, pérenniser et tripler la « prime de pouvoir d'achat » revient à inciter à substituer des primes à des augmentation salariales, qui, elles, ouvrent des droits futurs aux travailleurs – en termes d'assurance-chômage, de retraite, etc. Là où il aurait fallu être créatif, et développer par exemple les dispositifs d'intéressement et de participation, le Parlement sert de vieilles recettes avec la monétisation des RTT.
L'enjeu fondamental de la juste répartition de la richesse créée dans l'entreprise est également absent de ces textes, tout comme la question de la solidarité fiscale, avec le rejet de la contribution exceptionnelle des plus hauts revenus.
A nouveau, la CFDT interroge ces choix, ainsi que celui de la diminution des cotisations patronales et la défiscalisation des heures supplémentaires, qui vont peser sur les ressources de l'Etat et nos capacités de financement de la protection sociale.

La CFDT continuera de porter ses revendications, sur les rémunérations, la fiscalité, le logement et l'énergie, pour répondre aux préoccupations des travailleurs. La période que nous vivons et les défis, écologiques et sociaux, auxquels nous faisons face, nous appellent à changer nos logiciels de pensée pour passer enfin du pouvoir d'achat au pouvoir de vivre.

INFO

C'était en 1972, il y a 50 ans:

Le rapport Meadows est sorti le 1er octobre 1972. Il a été publié en France sous le titre "Halte à la croissance ?". C'est un document commandé par le Club de Rome à des scientifiques américains du MIT, qui interroge la soutenabilité de notre modèle économique. Ce rapport, à la tonalité catastrophiste, a constitué un véritable tournant dans la prise de conscience des limites de notre planète.
En s'appuyant sur l'une des toutes premières simulations informatiques, les scientifiques trouvent que si l'on prolonge les tendances, alors les ressources disponibles auront tellement diminué, et la pollution tellement augmentée, que notre niveau de vie devrait s'effondrer avant la fin du 21ème siècle. Ce résultat est un choc.

Un mois-un accord: GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels).

L'objectif de la GEPP est de cartographier les ressources humaines d'une entreprises afin d'anticiper les futurs besoins en compétences. Cela permet de prévoir notamment des formations ou des recrutements. La GEPP est d'autant plus importante dans le contexte actuel de transformation numérique de tous les métiers. Sujet aussi vaste que fondamental pour lequel nous espérons avoir une oreille attentive de nos interlocuteurs.